

Autour du Boulevard Nature : de Gazonfier au Jardin des Plantes

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM



Visorando



Randonnée n°34757721

Durée :	2h20	Difficulté :	Facile
Distance :	7,54 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	76 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	73 m	Commune :	Le Mans (72100 72000)
Point haut :	109 m		
Point bas :	70 m		



Description

(D/A) Départ au Mans, Rue Tristan Bernard, près du parking près de la Fontaine Saint-Aldric datant de 1527. Tourner à gauche Rue des Grands Bois puis à gauche à son terminus (Rue Prémartine) et tout de suite à droite Rue Vanneaux. Au rond-point, prendre à gauche Rue des Fauvettes et traverser le petit parc de jeux. Sortir à droite Rue des Cygnes. Garder toujours cette direction Rue de l'Ardoise. À l'arrêt de bus « Cygnes », emprunter le petit sentier longeant le château de Méhoncourt.

Se diriger à gauche à la sortie du sentier. Faire 20 m jusqu'au Parc de Gazonfier. Traverser la Rue de l'Éventail.

(1) Entrer dans le parc. *C'est le royaume des prunus, des peupliers, des ginkgos-biloba, des chênes et des cytises. Peuplé d'arbres remarquables, une prairie et deux petits bois ont été conservés lors de l'urbanisation du quartier.*

(2) Sortir à droite avant le bas du parc, pour remonter vers le rond-point de la Rue de Marivaux. En face, monter les escaliers qui mènent à une impasse de la Rue François Coppée. Prendre à gauche pour aboutir à son terminus et continuer tout droit en suivant la Rue de la Solitude puis toujours en face le Chemin de Malpalu à un franc virage de la rue à droite. *Profitez d'un superbe point de vue de 180° sur l'Ouest de l'agglomération.* Le passage piétonnier se transforme en rue pour arriver à un établissement scolaire.

(3) Au Lycée Saint-Charles Sainte-Croix, prendre à droite Rue Fernand Davoy. Filer en face au rond-point et longer le cimetière Rue Emmanuel Maire puis tourner à gauche Rue de l'Éventail. Descendre cette rue jusqu'à l'entrée du Jardin des Plantes (à droite).

(4) Traverser le parc en passant d'abord par la partie du jardin à l'anglaise. Emprunter le passage sous-terrain (dessous la Rue de Sinault) en rocaille. Emprunter le jardin à la française avec sa belle roseraie. Quitter le jardin par la sortie de la Rue Prémartine. Prendre ensuite en face Rue du Jardin des Plantes, puis à droite à son terminus Rue de la Rivière. Continuer jusqu'au deuxième croisement.

(5) Prendre à gauche (Rue des Pompes). *Remarquer la Maison des pompes à l'histoire originale.* Tomber sur la Rue d'Isaac. Aller à droite puis tomber sur l'église de Saint-Aldric.

(6) La contourner par la droite pour emprunter le sentier. À la fin de se dernier, prendre à droite Rue du Docteur Boîteau, puis tout de suite à gauche Rue Abraham pour arriver à l'arrêt de tram. Traverser la Rue des Maillets et emprunter les escaliers qui mènent à l'entrée du Parc Banjan.

(7) Suivre l'allée principale puis l'allée à gauche. Contourner l'aire de jeux. Rejoindre le Boulevard Nature. Remonter par le sentier à

Points de passages

D/A Point de départ rue Tristan Bernard
N 48.011884° / E 0.219867° - alt. 91 m - km 0

1 - Parc de Gazonfier
N 48.005276° / E 0.226942° - alt. 105 m - km 1.19

2 Bas du parc
N 48.001281° / E 0.226876° - alt. 72 m - km 1.75

3 Lycée Saint-Charles Sainte-Croix
N 48.001226° / E 0.214424° - alt. 76 m - km 2.85

4 - Jardin des Plantes (Le Mans)
N 48.004398° / E 0.209244° - alt. 73 m - km 3.54

5 Rue des Pompes
N 48.010455° / E 0.21365° - alt. 80 m - km 4.69

6 - Église Saint-Aldric (Le Mans)
N 48.012137° / E 0.213362° - alt. 92 m - km 4.95

7 Parc Banjan - Parc Banjan
N 48.014985° / E 0.210424° - alt. 91 m - km 5.42

8 - Parc de Verdigné
N 48.015094° / E 0.218467° - alt. 109 m - km 7.07

D/A Point d'arrivée
N 48.011909° / E 0.219852° - alt. 91 m - km 7.54

droite. Pour sortir du parc, prendre à gauche Impasse Olivier et ne pas manquer le chemin à droite qui mène Rue des Terrasses. Prendre à droite puis à gauche Rue de Sargé avant de filer tout droit (Rue des Fontenelles). 500 m après, tourner sur la deuxième à droite (Chemin de l'Osier). Traverser la Rue des Maillets pour rejoindre la Rue de l'Osier. Continuer tout droit jusqu'au Parc de Verdigné.

(8) Traverser ce dernier puis à sa sortie, prendre à droite (Rue d'Isaac) pour reprendre la 1^{re} à gauche Rue Claire-Fontaine et de nouveau à droite Rue Tristan Bernard jusqu'au point de départ (D/A).

Informations pratiques

Le balisage est de couleur Verte.

Parking : Rue Tristan Bernard.

Transport en commun : Lignes de bus n°31. Arrêt Saint-Aldric.

A proximité

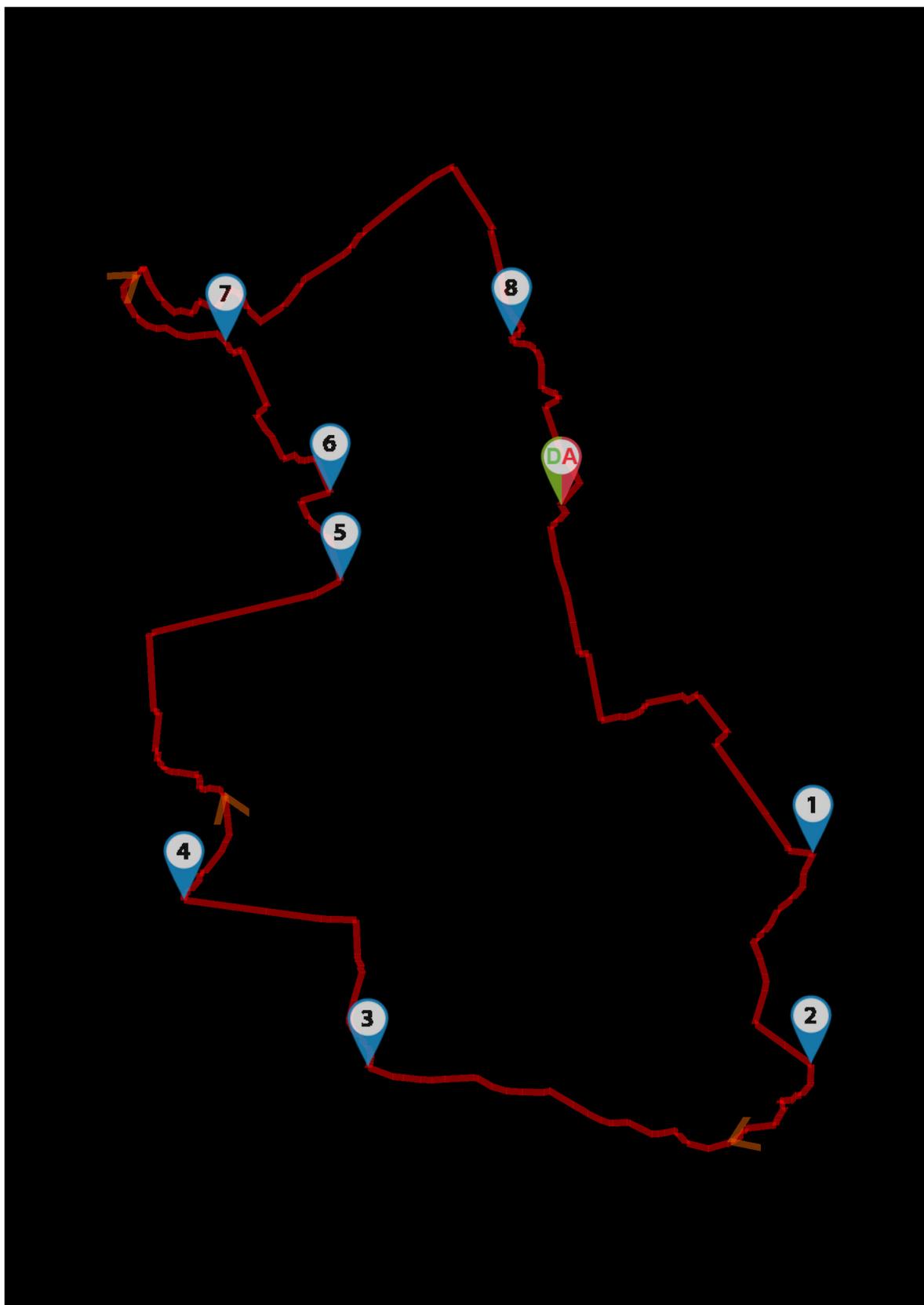
À voir au fil du chemin :

- [Parc de Gazonfier](#) (1)
- [Parc de Verdigné](#)
- [Parc Banjan](#)
- [Maison des Pompes](#)
- [Jardin des Plantes](#) (4)
- [Fontaine Saint-Aldric](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-de-gazonfier/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.